

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Erkodur-S

n°CAS: --
N°CE: --
UFI: --
Numéro d'enregistrement REACH: --

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Articles en plastique
Usages déconseillés: Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafenweiler

Téléphone +49 7445 8501 0
Télécopie: +49 7445 8501-15

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafenweiler

Téléphone +49 7445 8501 0
Télécopie: +49 7445 8501-15

Contact pour informations

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Renseignement téléphonique +49 7445 8501 21
Renseignement fax +49 7445 8501-15
E-mail (personne compétente) w.heuchert@erkodent.com
Site web www.erkodent.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. Téléphone +49 7445 8501 0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Mention

d'avertissement:

Mentions de danger:

Conseils de prudence:

Marquage spécial de certaines préparations:

aucune

2.3. Autres dangers

D'après les données d'essais. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Polymere

3.2. Mélanges

SBS

Composition/Informations sur les composants

Substance:	n° CAS:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008 (CLP):	M, ATE, Remarque
Styrene-Butadien-Styrene SBS	9003-53-6		100 %	-	

(Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales: Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas d'inhalation: Ne pas respirer les poussières. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

Après contact avec la peau: Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Rafraîchir avec de l'eau pendant un moment prolongé. Les brûlures causées par le produit fondu nécessitent un traitement clinique. Irritant pour la peau. légèrement irritant

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste. Irritant pour les yeux. Lunettes de protection contre la poussière.

En cas d'ingestion: Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. mousse résistante à l'alcool. Brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO₂) Formaldéhyde.

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques générales

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Éviter la formation de poussière. La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver à l'écart de la chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Conseils pour le stockage en commun

Conditions à éviter: Radiations UV/rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite au poste de travail

Substance:	n° CAS:		Source:	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	--	---------	---	---	----------------------	-----------

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).

Substance:	n° CAS:		Source:	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	--	---------	---	---	----------------------	-----------

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL valeur

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL
------------	---------	-----------

PNEC Valeur

Substance:	n° CAS:	PNEC
------------	---------	------

Indications diverses

aucune

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle:

aucune

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection individuelle

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500. Lunettes de protection contre la poussière.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Aération technique du poste de travail.

Protection des mains

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection yeux/visage

Lunettes de protection contre la poussière.

Protection corporelle:

Protection corporelle: non indispensable.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Scénario d'exposition:
aucune

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect
État: solide
Couleur: limpide
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Données de sécurité

	paramètre	Valeur	unité	Remarque
Point de fusion/point de congélation:	Vicat	63	°C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:				non déterminé
Inflammabilité				non déterminé
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non applicable
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non applicable
Point éclair :			°C	non déterminé
Température d'ignition:			°C	non déterminé
Température de décomposition:			°C	non déterminé
pH:				non applicable
Viscosité cinématique				non applicable
Solubilité dans l'eau (g/L):				La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:				non déterminé
Pression de la vapeur:				non applicable
Densité:		1,02	g/cm ³	
Densité relative:				non déterminé
Propriétés des particules :				non déterminé

9.2. Autres informations

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Réagit avec les : Solvants/Dilutions Décapage et acides

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Acide. Base. Comburant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures. Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone. aldéhydes

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

Facteur M: --
Toxicité aiguë (par
voie orale): --

Toxicité aiguë (dermique): --
Toxicité aiguë (par
inhalation): --

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
Styrene-Butadien-Styrene SBS	9003-53-6	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

En cas de dégagement de poussière.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Irritant pour les yeux. En cas de dégagement de poussière.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Absence de données toxicologiques.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité:

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Absence de données toxicologiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

aucune

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité
------------	---------	-------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6 Effet perturbateur endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.7. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/Produit:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Emballage

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Liste des codes de déchets / désignations de déchets proposés par EWC / AVV

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° UN: --

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

--

--

Transport maritime (IMDG), Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

--

--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette de danger / Label: -- Code de classification: / Classification --
Code:

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage/ Packing Group: --

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID / IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR:
Polluant marin:

oui

☐
☐

Non

☒
☒

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

catégorie de transport: -- code de restriction en tunnel: --

Dispositions particulières: -- Quantité limitée (LQ): --

Transport maritime (IMDG)

EmS-No: --

Special provisions: -- Limited quantity (LQ): --

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarque Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Aucune information disponible.

RÈGLEMENT (CE) N° 850/2004 [règlement POP]

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux
Aucune information disponible.

La substance/préparation est enregistrée dans des conditions strictement contrôlées selon l'art. 18 (4) du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH) et doit donc être traitée comme telle.
Aucune information disponible.

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation
sans limitation

Notice explicative sur la limite d'occupation

N'est pas soumis au StörfallVO (Ordonnance relative aux défaillances techniques).

Ordonnance sur les solvants (31ème règlement de protection contre les émissions, BImSchV)

Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales
sans limitation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

--

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral):
Mentions de danger

Indications de stage professionnel
aucune

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s) :
aucune

Informations diverses:

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de d

Documentation concernant les modifications:
aucune

Références littéraires et sources importantes des données
aucune/aucun

Abréviations et acronymes
aucune